

SYNTHÈSE

PORTRAIT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE *chez les Premières Nations* au Québec 2018



TABLE RÉGIONALE
D'ÉCONOMIE SOCIALE
DES PREMIÈRES NATIONS



COMMISSION DE LA SANTÉ
ET DES SERVICES SOCIAUX
DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE DES PREMIÈRES NATIONS
DU QUÉBEC ET DU LABRADOR



L'ÉCONOMIE SOCIALE C'EST :

L'ensemble des activités économiques ayant une finalité sociale et qui consistent à vendre ou à échanger des biens ou des services selon les principes de : bien commun, autonomie de gestion, démocratie, primauté de la personne, participation, viabilité économique et redistribution.

Les entreprises d'économie sociale regroupent des entités ou des corporations ayant l'un des trois statuts juridiques suivants :

- ▶ Coopérative
 - ▶ de consommateurs
 - ▶ de producteurs
 - ▶ de solidarité
 - ▶ de travailleurs
 - ▶ de travailleurs actionnaires
- ▶ Organisme à but non lucratif (OBNL) avec activités marchandes;
- ▶ Mutuelle ou société mutualiste

En plus de cette définition, pour qu'une entreprise soit considérée comme étant des Premières Nations, elle devrait :

- ▶ Avoir été fondée (ou avoir été reprise) par des Premières Nations;
- ▶ Être à 51 % constituée de propriétaires issus des Premières Nations;
- ▶ Favoriser l'embauche des Premières Nations, la préservation de la culture et/ou de la langue et/ou des connaissances d'au moins une nation et être ancrée au territoire.

Un peu plus d'une centaine d'entreprises d'économie sociale est répertoriée chez les Premières Nations. Celles ayant un statut d'OBNL sont beaucoup plus nombreuses que les coopératives et à ce jour, aucune mutuelle n'a été répertoriée. Les entreprises d'économie sociale chez les Premières Nations représentent environ 2 % de l'ensemble des entreprises d'économie sociale au Québec.

QUELQUES

faits saillants:

40% ◀

Les entreprises d'économie sociale des Premières Nations participantes à ce portrait sont actives dans tous les territoires administratifs du Québec, et près de 40 % d'entre elles ont des activités économiques à la Côte-Nord.

▶ 31%

Les activités de près du tiers des entreprises participantes (31 %) ont une portée locale et près d'une entreprise sur quatre (23 %) a des activités d'une portée provinciale ou régionale. Quelques entreprises ont une portée internationale ou pancanadienne.

▶ 800 000 \$

Lors du dernier exercice financier, une entreprise participante sur deux a eu un revenu total de 800 000 \$ et plus, dont quelques-unes ont eu un revenu d'un million et plus.

80% ◀

La valorisation de la langue et de la culture est soutenue par 80 % des entreprises participantes au portrait. Pour 96 % des répondants, la première ou la seconde raison ayant motivé la création de leur entreprise visait à répondre à un besoin.

▶ 96%

Pour 96 % des répondants, la première ou la seconde raison ayant motivé la création de leur entreprise visait à répondre à un besoin.

Les principaux besoins exprimés par les participants sont liés à la formation, à l'accès au financement et à la reconnaissance (autonomie de gestion).





LES PRINCIPAUX DÉFIS ET ENJEUX RENCONTRÉS PAR LES ENTREPRISES :

- ▶ L'accessibilité à certains programmes de financement (pour les entreprises et pour les organismes de soutien)
- ▶ L'accroissement des revenus autonomes
- ▶ La capacité à recruter des ressources humaines des Premières Nations ou Inuit qualifiées
- ▶ Ne pas avoir d'autonomie de gestion
- ▶ L'accès à des programmes de formation culturellement adaptés
- ▶ La méconnaissance de ce qu'est l'économie sociale
- ▶ La reconnaissance des entreprises d'économie sociale par les instances politiques
- ▶ Particulièrement au sein des communautés : avoir accès à des espaces locatifs
- ▶ Le développement et utilisation d'outils de gestion

EXEMPLES DE BIENFAITS COLLATÉRAUX DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE CHEZ LES PREMIÈRES NATIONS

SOCIAUX	CULTURELS	ÉCONOMIQUES
Diminue l'isolement	Encourage le dialogue et crée des ponts entre les cultures	Contribue à l'intégration à un travail saisonnier stable
Crée un sentiment d'appartenance	Stimule la réappropriation et le maintien de la culture	Stimule l'économie locale
Permet de tisser des liens entre les communautés des Premières Nations	Renforce l'identité culturelle et valorise l'histoire des Premières Nations	Crée des emplois
Contribue à la réconciliation entre Nations en augmentant le dialogue et en facilitant une meilleure compréhension historique par la sensibilisation et l'éducation	Contribue à la sauvegarde de la culture en offrant une vitrine permanente à ceux qui pratiquent les arts traditionnels	Contribue à sortir les gens du système de l'aide au revenu
Chez les aînés : diminue le besoin d'hospitalisation, permet de documenter et de conserver les savoirs ancestraux vivants, notamment dans la transformation de plantes médicinales	Offre la possibilité de réapprendre la langue de leurs ancêtres	Mobilise et tisse des liens entre les gens de la communauté qui offrent leurs services bénévolement
Chez les jeunes : développe les compétences et la résilience ; cultive le sentiment d'estime de soi, de confiance, de fierté de la culture et de la langue ; offre l'accès à des formations et à des modules d'immersion en milieu de travail	Revendication d'une plus grande reconnaissance politique et financière de la culture, des arts et des artisans autochtones.	
Dans les communautés : participe à l'apaisement des tensions sociales et du climat souvent perturbé par les épisodes de crises sociales		

NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE RÉPERTORIÉES PAR NATION

Abénaquise 3

Algonquaine 19

Atikamekw 14

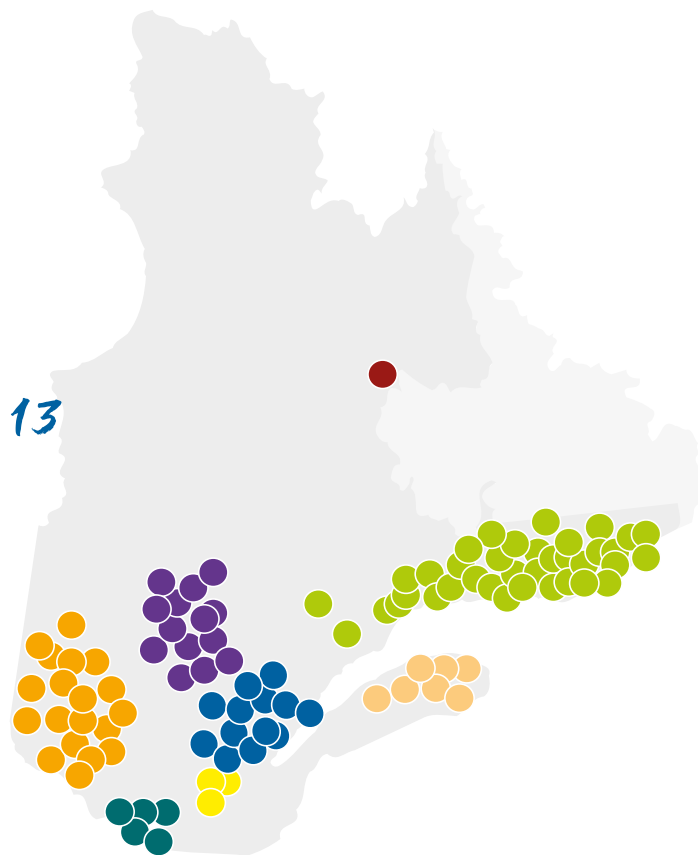
Huronne-Wendat 13

Innu 37

Mi'gmaq 7

Mohawk 5

Naskapie 1



LES PREMIÈRES NATIONS AU QUÉBEC – EN BREF

Au Québec, la population autochtone se divise en deux groupes distincts : les Inuits et les Premières Nations. Le terme « Premières Nations » a commencé à être utilisé au cours des années 1970 en remplacement de celui d'Indiens, jugé péjoratif. En 2016, la population s'identifiant aux Premières Nations représente 2,4 % de la population totale du Québec (Statistique Canada, 2017).

On compte 41 communautés des Premières Nations, issues de dix Nations : les Abénaquis, les Algonquins, les Atikamekw, les Cris, les Innus, les Malécites, les Mi'gmaq, les Mohawks, les Naskapis et les Wendat. Chacune des Nations compose avec une histoire, une culture, des croyances, un mode de vie et des savoirs qui lui sont propres. La majorité (64 %) des Premières Nations vivent au sein d'une communauté (Statistique Canada, 2017) et 40 % des 12 ans et plus utilisent une langue des Premières Nations comme langue principale (CSSSPNQL, 2018).

Selon l'Enquête régionale sur la petite enfance, l'éducation et l'emploi des Premières Nations du Québec (EREE-2014), seulement la moitié des adultes occupent un emploi rémunéré. Les deux tiers des travailleurs sont employés par un conseil de bande et cette proportion dépasse 85 % dans les communautés les plus isolées (CSSSPNQL, 2017). Une majorité d'adultes (60 %) vit dans un ménage ayant un revenu de 39 999\$ ou moins (dont 33 % ont un revenu inférieur à 19 999\$) (CSSSPNQL, 2018). Les décrocheurs forment une proportion de près de 40 % des adultes (CSSSPNQL, 2017a).

Rédaction :

Patricia Montambault, agente de recherche, CSSSPNQL

Validation :

Karine Awashish, conseillère en économie sociale, CDEPNQL

Mickel Robertson, directeur général, CDEPNQL